

# CONCOURIR AU PRIX DE THÈSE

CHAIRE JEAN MONNET « PRINCIPES DU PROCÈS EN EUROPE » 2021

△ Sont autorisés à concourir les docteurs en Droit et Science politique ayant soutenu leur thèse entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2020.

Le dossier de candidature (thèse, rapport de soutenance, CV et résumé de la thèse en 5 pages) doit être adressé avant le 31 mars 2021 à

[chaire.ppe@gmail.com](mailto:chaire.ppe@gmail.com)



With the support of the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



**ÉCOLE DE DROIT**  
Université Clermont Auvergne

